



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

prestations en nature

Question écrite n° 8832

### Texte de la question

Mme Valérie Pécresse attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les lacunes de notre système de protection sociale en ce qui concerne le remboursement des équipements paramédicaux utilisés quotidiennement par les personnes handicapées. Alors que de nombreux médicaments de confort sont encore remboursés par les caisses d'assurance maladie, elle s'étonne que certains équipements nécessaires à la vie quotidienne des paraplégiques ou tétraplégiques ne soient pas pris en charge, tout particulièrement les protections contre l'incontinence, alors que ce problème est un corollaire répandu de ces handicaps, occasionnant des coûts élevés pour les malades. Elle demande que soit étudiée la prise en charge de ce type d'équipement par les organismes d'assurance maladie.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Valérie Pécresse](#)

**Circonscription :** Yvelines (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8832

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : prestations

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 décembre 2002, page 4922